

# Offrez un avenir à un enfant



Ecole Victor Hugo Manjushree Vidyapith Katmandou, Népal

## L'école en quelques mots

- Au Népal, un des pays les plus pauvres d'Asie, encore marqué par le séisme de 2015, l'école publique est défaillante : 30% de réussite au certificat d'étude, 47% de filles analphabètes...
- Après plusieurs années en France, Pramod et Saru Khakurel ont décidé de rentrer au Népal et de fonder en 2010 une école pour permettre la scolarisation d'enfants défavorisés. Leur combat: l'égalité des chances et une éducation de qualité pour tous.
- Victor Hugo Manjushree Vidyapith (VHMaVi) se situe dans le village de Chapali, au nord de Katmandou. Elle accueille 250 enfants de la maternelle au lycée et peut héberger jusqu'à 100 élèves à l'internat.
- Le nom de l'école symbolise sa mission et son lien avec la France: Victor Hugo, écrivain français engagé contre la pauvreté et pour l'éducation. Manjushree signifie au Népal sagesse et savoir et Vidyapith l'école. Les élèves, quelles que soient leurs origines éthniques ou sociales, sont formés à devenir des acteurs responsables du Népal de demain.
- 90% des élèves, de familles défavorisées, ne peuvent pas payer les frais de scolarité. Leur scolarisation est possible uniquement avec l'aide des parrains.





### 10 raisons de parrainer un enfant

- 1. Sauver la vie d'un enfant : le sortir des champs, de l'ignorance, de la maltraitance ou de la misère
- Permettre à votre filleul d'accéder à une éducation de qualité et lui donner la chance d'avoir un avenir
- 3. Garantir à votre filleul une bonne nutrition, des soins médicaux et un **environnement aimant et protecteur**
- Développer une relation privilégiée avec votre filleul si vous le souhaitez
- 5. Aider le Népal à se développer via l'éducation. Les enfants sont le futur du pays!
- Défendre les droits des enfants et favoriser l'émancipation des filles
- Soutenir une école qui enseigne de belles valeurs et contribue à la diffusion de la culture et de la langue française au Népal.
- 8. Grâce à la **déduction d'impôt**\*, un parrainage ne revient qu'entre 8€ et 34€ par mois
- 9. **100% utile** : tous les dons sont utilisés pour la scolarisation et l'hébergement (pas de frais administratif)
- Donner en confiance: une école sérieuse, soutenue par l'Ambassade de France, entourée de volontaires internationaux

1



3

# Témoignages



Pramod et Saru Khakurel, directeurs de l'école

"Les générations à venir sont les acteurs du changement de la société népalaise et de son développement. Une éducation de qualité, accessible à tous et sans discrimination, afin de former les jeunes, tout en leur transmettant des valeurs humaines et en leur offrant un avenir meilleur, est la raison-d'être de l'école VHMaVi. Nous avons donc choisi d'agir et de nous engager pour l'avenir de notre pays.»



"Mon parrain est comme un second papa pour moi J'ai beaucoup de chance d'aller dans cette école. C'est un merveilleux cadeau. Je ferai tout mon possible pour réussir et pour devenir une bonne personne."



Sandrine, marraine de Maya



"Maya a 9 ans et est ma filleule, ma fille de coeur, depuis 6 ans. Elle s'épanouit d'année en année grâce à cette main tendue, à cette chaine de solidarité mise en place pour elle. Je compte l'accompagner jusqu'à ce qu'elle vole de ses propres ailes car je crois qu'elle est un espoir pour son pays comme tous les enfants parrainés. Permettre à un enfant démuni d'accéder à une éducation de qualité et vivre dans des conditions dignes de l'humanité, c'est le plus beau don de soi qu'on puisse faire à un enfant."

"Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison"
Victor Hugo

### **Comment parrainer?**

#### Il existe 3 formules de parrainage :

#### **Parrainage Internat complet**

Permet à un enfant d'être scolarisé et de résider à l'internat (frais de scolarité, livres scolaires, uniformes, hébergement, cantine...).

Coût mensuel 100€ ; soit 34€ après déduction d'impôt\*.

#### Parrainage Internat partagé

Finance 50% des coûts pour un élève résidant à l'internat. Coût mensuel 50€ ; soit 17€ après déduction d'impôt.

#### Parrainage externe

Permet à un enfant d'être scolarisé (frais de scolarité, manuels, uniforme, cantine...). Coût mensuel 25€ ; soit 8,5€ après déduction d'impôt.

Le parrainage est géré par l'association basée à Lyon. Pour plus d'infos ou pour parrainer un enfant, visitez www.vhmavi.edu.np ou écrivez-nous à vhmavi@gmail.com.



\* s'applique aux contribuables français selon les conditions réglementaires en vigueur



# VHMaVi

Pour un monde meilleur

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations

vhmavi@gmail.com www.vhmavi.edu.np www.facebook.com/vhmav/

